

# L'AVOCAT ET LE DÉFI DU NUMÉRIQUE



21 JUIN 2017  
13H30 - 17H

CENTRE INTERNATIONAL  
DES CONGRES  
DU PALAIS DES PAPES

AVIGNON

➤ COMMENT REUSSIR SA TRANSITION  
NUMÉRIQUE ?

➤ LES AVOCATS FACE À LA CONCURRENCE  
DES «LEGAL TECH»

3H30 HEURES  
DE FORMATION  
VALIDÉES

SUIVEZ L'ÉVÉNEMENT SUR :



#AvocatEtNumérique

# L'AVOCAT ET LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

13H00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

13H30

DISCOURS INTRODUCTIFS

**Sandrine BERTRAND**, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Carpentras

**Franck GARDIEN**, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Avignon

**Jean-Michel DIVISIA**, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nîmes

Modérateur : **Didier ADJEDJ**, président de la commission Exercice du droit du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Carpentras

## COMMENT REUSSIR SA TRANSITION NUMÉRIQUE ?

### LA COMMUNICATION DE L'AVOCAT ET LE RÉFÉRENCIEMENT DU CABINET SUR LE WEB DANS LE RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE

**Paul BLONDE**, directeur commercial de la société GEOLID spécialisée en référencement web

**Aurélie VAIARELLO**, responsable Marketing Régional Sud de la société Solocal (ex Pages Jaunes) spécialisée en stratégie de création de sites internet

**Dominique PIAU**, président de la Commission des règles et usages du CNB, ancien membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris

### PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DE CONSULTATIONS JURIDIQUES DU CNB ET DES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS À VENIR

**Didier ADJEDJ**, président de la commission Exercice du droit du CNB

### LE DÉFI DE « L'AVOCAT AUGMENTÉ » : METTRE AU SERVICE DES AVOCATS LES OUTILS NUMÉRIQUES ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Jacques LEVY VEHEL**, co-fondateur Case Law Analytics, outil de justice prédictive pour les avocats

Débat avec la salle

# LES AVOCATS FACE À LA CONCURRENCE DES « LEGAL TECH »

## QUELLE PÉRENNITÉ POUR LA RÉGLEMENTATION DE L'EXERCICE DU DROIT ?

Les nouveaux défis posés par les « legal tech » (développement des services automatisés de rédaction d'actes et de saisine en ligne des juridictions etc., transposition de la directive autorisant l'exercice partiel de la profession).

**Martin PRADEL**, avocat au barreau de Paris, membre de la commission Exercice du droit

**Nicolas GODEFROY**, responsable juridique de l'association Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir

**Edmond FRETY**, avocat au barreau de Paris

## LES RÈGLES APPLICABLES AUX PLATEFORMES DE RÉFÉRENCIEMENT ET D'INTERMÉDIATION

Le renforcement de l'encadrement des plateformes par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 « pour une République numérique ». Point d'actualité sur la protection du titre d'avocat sous l'angle des noms de domaine.

**Gautier KAUFMAN**, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle, membre « expert » de la commission Exercice du droit du CNB

## L'EXPÉRIENCE DES INCUBATEURS CRÉÉS PAR LES ORDRES

**Benjamin PITCHO**, membre du Conseil de l'Ordre de Paris, coordinateur de l'Incubateur du barreau de Paris, docteur en droit et maître de conférences à l'Université

Débat avec la salle

17H00

Intervention du président du CNB, **Pascal EYDOUX**, ainsi que des présidents de commissions, pour répondre à toutes les questions des avocats sur la profession, ses évolutions, et les actions menées par le CNB.

## INFORMATION ET INSCRIPTIONS

Contact : Ordre des avocats de Carpentras - Oda.carpentras@wanadoo.fr  
Tel : 04 90 67 13 60

**PARTENAIRES** : Banque Populaire Provençale et Corse, Geolid, Case Law Analytics

## FORMATION CONTINUE

3h30 HEURES  
DE FORMATION  
VALIDÉES

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats soit 3H30 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Votre attestation de présence vous sera envoyée par courriel après l'événement.